

« Politiques culturelles »

MASTER « Sciences sociales »

Responsable du Master : M. Laurent FLEURY
laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Responsable du M 2 : Mme Anne KUPIEC
anne.kupiec@univ-paris-diderot.fr

Responsable du M 1 : MME DANIELLE BELLINI
Bellini.danielle@gmail.com

Secrétariat : Vanessa Sinephro et Isabelle Iborra
vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr
isabelle.iborra@univ-paris-diderot.fr

Année universitaire 2019-2020

Adresse administrative

Département de Sciences Sociales – Boîte courrier 7101 – 75205 Paris cedex 13

Master 1 Spécialité : Politiques culturelles

L'objectif de la spécialité « Politiques culturelles » est de former des responsables d'institutions culturelles, des concepteurs de manifestations culturelles et des cadres pouvant œuvrer à la définition et à la mise en œuvre de politiques culturelles, locales, régionales, nationales, voire internationales. Le but est de former des professionnels détenteurs de compétences spécifiques au secteur culturel ainsi que d'une solide culture générale permettant de mieux fonder un dialogue avec une grande diversité de partenaires (hauts fonctionnaires, hommes politiques, artistes et professionnels de la culture). Aussi une place importante est-elle accordée tant aux enseignements fondamentaux qu'aux enseignements professionnels. Toutefois, les étudiants sont également tenus de suivre les enseignements de tronc commun : anthropologie, épistémologie (UE1), sociologie (UE2) et langues (UE4).

Semestre 1 (M1) - 30 ECTS

UE 1 - Enseignements fondamentaux

Anthropologie culturelle – Laurent Fleury

Coef. 1 – 3 ECTS

Ce cours poursuit l'objectif de comprendre comment la découverte de cultures différentes a participé à la formation d'un regard anthropologique. Il s'agira de saisir comment un regard sur l'autre a ainsi pu se façonner au fil des siècles ainsi que de s'intéresser aux modalités de la compréhension de modes de penser différents par l'évocation de types de sociétés différenciées par leur principe spécifique d'organisation sociale. Ainsi seront étudiées les sociétés hiérarchiques, les sociétés individualistes et les sociétés segmentaires.

Sociologie générale – Patrick Cingolani (cours de tronc commun)

Coef. 1 – 3 ECTS

On abordera la sociologie à partir de son traitement de la question sociale tout au long des XIX^e et XX^e siècles en confrontant une tradition sociologique orthodoxe (Saint-Simon, Auguste Comte, Durkheim) à une tradition hétérodoxe (P. S. Ballanche, P. J. Proudhon ou P. Leroux). On tentera de cerner les significations de cette tension qui n'a rien d'académique mais relève d'enjeux de fond sur ce qui est le lien social et sur ce qu'est la démocratie. On tentera de suivre cette tension à l'intérieur de la réflexion sur le social à partir d'exemples contemporains empruntés à P. Bourdieu, R. Castel, J. Habermas, A. Touraine et à partir des réponses contemporaines apportées à la "nouvelle question sociale".

UE 2 – Disciplines

Politiques culturelles – Nathalie Montoya

Coef. 2 – 6 ECTS

L'objectif de ce cours est de comprendre comment se sont élaborées les politiques culturelles en France, tant du point de vue de l'État que des collectivités territoriales. On abordera également le champ culturel en parcourant ses différents secteurs et ses moyens (budget, opérateurs, etc.) mais aussi en s'initiant aux grandes questions et controverses (décentralisation, réformes, exception culturelle, démocratisation, etc.).

Anthropologie – Claudia Girola (cours de tronc commun)

Coef. 1 – 3 ECTS

On s'interrogera sur les formes d'autorité et de pouvoir qui apparaissent quand les hiérarchies sociales sont structurées par la parenté, l'âge, le sexe ou le prestige et non pas, ou pas seulement, par des classes sociales liées au mode de production. A quelles formes de gouvernement conduisent ces hiérarchies ? Qui y représente l'autorité politique ? Comment accède-t-on au pouvoir ? Comment les détenteurs du pouvoir asseoient-ils leur légitimité ? Ces groupes sociaux sont insérés dans des Etats (royaumes, empires, nations). Il convient donc de s'interroger également sur les rapports qui s'établissent entre les autorités de ces micro-structures politiques (clans en Corse, "communautés indiennes" au Mexique) et les Etats ainsi qu'avec les organisations internationales (ONU, BID), autrement dit s'intéresser à la distribution de l'autorité et du pouvoir politique entre le local, le national et le supra-national.

UE 3 – Thèmes

Culture et politique – Anne Kupiec SUSPENDU

Coef. 1 – 3 ECTS

Introduction à l'histoire du patrimoine – Judicaël Petrowiste / Jean-Pierre

Guilhembet/Laurence Gillot

Coef. 2 – 6 ECTS

Ce cours propose une introduction à la notion de patrimoine, à ses contenus et à son histoire, de l'Antiquité à nos jours, dans des aires géographiques variées. Il s'agira de souligner les attitudes spécifiques des sociétés à l'égard de la conservation et transmission de leur passé, ainsi que les motivations idéologiques et socio-économiques qui sous-tendent le processus de mise en patrimoine. Le cours vise donc à faire acquérir les concepts clés relatifs au patrimoine et à favoriser l'approche comparatiste, dans le temps et l'espace. Il valorise en outre l'esprit de synthèse et de critique à travers la réalisation de dossiers thématiques et de comptes rendus de visites dont l'objet variera chaque année pour aborder les multiples dimensions du patrimoine.

UE 4 – Outils

Langue

Coef. 1 – 3 ECTS

Atelier du spectateur – Danielle Bellini

Coef. 1 – 3 ECTS

Envisager un avenir professionnel dans le secteur culturel et artistique demande une ouverture et une curiosité soutenues. Cette ambition demande également de développer une posture critique argumentée. En faisant appel à la créativité et au jugement esthétique l'atelier du spectateur conduira chaque étudiant à développer des outils d'analyse critique et à aiguiser un regard professionnel sur les conditions de production et de réception des œuvres.

UE 5 – Projet

Accompagnement méthodologique du mémoire – Laurence Gillot et Laurent Fleury

Coef. 1 – 3 ECTS

L'approche se centrera sur la nécessité et les modalités d'une référence disciplinaire ou interdisciplinaire venant étayer la construction d'une problématique dans un mémoire. On envisagera la diversité des disciplines pouvant servir de points d'appui (sociologie, anthropologie mais aussi histoire, histoire de l'art.) et la manière dont cette référence peut intervenir pour fournir le cadre conceptuel qui permet d'organiser le matériel empirique et de le rendre intelligible (notions de base d'épistémologie). On s'appuiera pour ce faire sur des textes épistémologiques.

Semestre 2 (M1) - 30 ECTS

UE 6 – Enseignements fondamentaux

Sociologie de la culture – Laurent Fleury

Coef. 1 – 3 ECTS

Développer un sens critique dans l'approche des définitions de la « culture » et maîtriser les outils d'analyse sociologique susceptibles d'expliquer la distribution sociale des pratiques culturelles : tels sont les objectifs de ce cours qui s'attachera aussi à présenter les orientations contemporaines qui visent à mieux cerner les modes de construction de la relation entre institutions culturelles et pratiques individuelles.

Epistémologie – Dominique Vidal (cours de tronc commun)

Coef. 1 – 3 ECTS

Le cours se donne pour objectif de présenter une série de débats centraux dans l'épistémologie des sciences sociales. Après avoir évoqué l'idée même d'épistémologie et la constitution de savoirs sur la société distincts d'une référence au mythe et à la religion, il abordera la question de la scientificité des sciences sociales en revenant sur une série de débats qui différencient ou rapprochent sciences de la nature et sciences de la culture ou sciences physiques et sciences du social et au thème de l'utilité des sciences sociales. On examinera différentes positions à ce sujet, et on réfléchira aux liens possibles entre connaissance et action. On présentera alors, dans un troisième moment, les controverses soulevées par les "études postcoloniales" et les "études subalternes" en tant que critique d'un savoir "occidental". On consacra enfin les dernières séances à une série de problèmes posés par la comparaison et la transposition interdisciplinaire.

UE 7 – Disciplines

Mouvements artistiques et littéraires – Régis Salado

Coef. 1 – 3 ECTS

L'innovation et la rupture avec la tradition constituent le paradigme dominant des mouvements artistiques et littéraires dans le contexte de la modernité des 19^e et 20^e siècles. A partir d'une analyse de la notion de modernité dans les champs de la philosophie et de l'histoire culturelle, on

envisagera en diachronie quelques jalons marquants constitutifs de cette « tradition du nouveau » (H. Rosenberg) dans les arts et en littérature : la modernité baudelairienne, la « révolution symbolique » accomplie par Manet (P. Bourdieu), la revendication flaubertienne du style comme absolu et les échos de cette attitude au 20^e siècle (par exemple dans « l'écriture intransitive » promue par Barthes et dans le formalisme du Nouveau Roman des années 50), l'idéologie de la rupture telle qu'elle est mise en œuvre dans les avant-gardes historiques du premier tiers du vingtième siècle (Futurisme, Dadaïsme, Vorticisme, Surréalisme) et ses prolongements dans l'après-guerre, notamment à travers le Lettrisme et le Situationnisme. Pour finir, on s'interrogera sur l'hypothèse de la post-modernité comme sortie du paradigme de la production du nouveau et on posera la question de la possibilité pour l'art et la littérature d'exercer une fonction critique dans le contexte de « l'industrie culturelle » (Th. Adorno et M. Horkheimer).

UE 8 – Thèmes

Introduction à la sociologie de l'art – Federico Tarragoni

Coef. 1 – 3 ECTS

Ce cours présente les principaux travaux en histoire sociale de l'art et en histoire culturelle des pratiques artistiques, ainsi que les principaux apports des pères fondateurs de la sociologie à l'analyse des rapports entre art et société. Il se focalise sur deux problématiques symétriques : ce que la société fait à l'art (l'analyse des déterminations des structures sociales sur les pratiques artistiques) et ce que l'art fait à la société (l'influence des dynamiques artistiques sur le changement social). Seront présentés, plus particulièrement, les travaux de Marx, Durkheim, Weber, Simmel, de la sociologie marxiste de l'art, de l'École de Warburg et de l'École de Francfort.

UE 9 – Outils

Conduite de projet – Danielle Bellini

Coef. 3 – 9 ECTS

Afin de permettre aux étudiants de mieux saisir les enjeux d'une politique culturelle et de se confronter aux réalités professionnelles, cet atelier permettra l'acquisition et le développement d'outils d'analyse critique de projets culturels, à partir d'exemples et d'exploration de projets culturels développés dans différentes dimensions et échelles territoriales. Les bases d'une méthode d'élaboration d'actions en « mode projets » seront également abordées.

Gestion budgétaire et projets artistiques – Vincent Tenenbaum

Coef. 1 – 3 ECTS

La notion de projets sera abordée en se référant au monde concret des institutions culturelles. Ce cours est un lieu d'apprentissage à l'élaboration et au pilotage de projets culturels en intégrant leur dimension budgétaire.

UE 5 – Projet

Accompagnement méthodologique du mémoire – Laurence Gillot et Laurent Fleury

Coef. 1 – 3 ECTS

Dans cet atelier conçu sous une forme dialogique, on présentera les principaux jalons de la rédaction d'un mémoire, en veillant à aiguïser la réflexivité des étudiants, notamment sur le rapport aux valeurs et la normativité présidant à leur problématisation. Seront présentées les étapes suivantes de la démarche sociologique : maîtrise de l'intuition, problématisation et structuration, sélection d'un champ empirique, choix d'un protocole méthodologique, formulation d'un ensemble d'hypothèses de travail *ex ante* et leur révision au cours de la recherche, inscription dans l'historicité, raisonnement comparatif et typologisation, décryptage des enjeux normatifs et politiques, biais et écueils de la méthode sociologique (surinterprétation). Il s'agira donc de former les étudiants à un dialogue fécond entre construction *in itinere* d'une problématique sociologique, et travail sur les principaux enjeux méthodologiques, épistémologiques et normatifs de la problématique choisie. On insistera particulièrement sur les spécificités des enjeux méthodologiques et normatifs posés par l'enquête en sociologie de l'art et de la culture.

Mémoire d'étape

Coef. 3 – 9 ECTS

Semestre 3 (Semestre 1 du Master 2) - 30 ECTS

UE 1 – Sciences sociales et politiques culturelles

Cette UE est composée de deux modules. Le cours « Sociologie des politiques culturelles » propose des outils d'analyse pour comprendre tant les modalités de la décision publique en matière culturelle que celles de la mise en œuvre des politiques publiques de la culture. Le cours « Enjeux économiques de la culture » étudie des aspects qui sont désormais placés au cœur de l'évaluation des politiques culturelles.

Sociologie des politiques culturelles – Laurent Fleury

Coef. 1 – 2 ECTS

Parce que la démocratisation de la culture a fondé politiquement l'intervention publique en matière culturelle, au moins depuis 1959, les politiques culturelles qui se sont ensuite déployées ont été régulièrement jugées à l'aune de ce corps de doctrine. Sur fond d'instrumentalisation d'une administration culturelle, de professionnalisation du champ artistique et d'élaboration de référentiels successifs d'action publique (action culturelle, développement culturel, médiation culturelle), une conception technocratique des politiques de la culture s'est substituée à une conception plus symbolique du politique. L'interdépendance entre *culture* et *politique* cède alors la place à l'articulation entre *sociologie de la culture* et *politiques publiques*. Ce cours s'attachera à présenter les catégories centrales de l'analyse sociologique pour appréhender tant les politiques publiques de la culture que les outils pour penser la question politique de la démocratisation de la culture et de l'évaluation de sa réalisation, étroitement liée à celle du pouvoir des institutions culturelles.

Gestion budgétaire et projets artistiques – Vincent Tenenbaum

Coef. 1 – 3 ECTS

La notion de projets sera abordée en se référant au monde concret des institutions culturelles. Ce cours est un lieu d'apprentissage à l'élaboration et au pilotage de projets culturels en intégrant leur dimension budgétaire.

Institutions publiques et organisation administrative de la France – Anne Kupiec

Coef. 1 – 1 ECTS

L'objectif est de donner des repères fondamentaux concernant les institutions françaises et l'organisation administrative de la France. Seront abordés la Constitution, les pouvoirs exécutif et législatif, les collectivités territoriales, l'administration et ses moyens d'action ainsi que la notion de service public.

UE 2 – Disciplines

Métiers de la culture – Nathalie Montaya

Coef. 1 – 3 ECTS

Ce cours propose un programme de rencontres, qui se déroulera sur une semaine banalisée, avec des acteurs culturels associées à des visites de sites, des ateliers, des sorties aux spectacles etc. La plupart des rencontres se font sur site. Les rencontres et les sorties sont conçues dans un souci de favoriser la diversité des secteurs culturels (théâtre, danse, cinéma, musique, musée, art contemporain), des métiers (chargés de production, de relations publiques, de missions, administratifs...), des institutions et des organismes présentés, des parcours.

Enjeux contemporains SUSPENDU

Coef. 1 – 3 ECTS

UE 3 –Thèmes

Livre, lecture, écriture – Anne Kupiec

Coef. 1 – 3 ECTS

Au-delà des données quantitatives qui révèlent nombre de paradoxes relatifs au livre, à la lecture et à l'écriture dans les sociétés contemporaines, et singulièrement en France, il va s'agir de repérer des indices qui font apparaître un statut spécifique du livre et de l'écrit et de mettre au jour les remaniements continus qui l'affectent et qui rendent plus complexes les politiques publiques mises en œuvre.

Politiques culturelles : études de cas – Floriane Mercier (sous réserve)

Coef. 1 – 3 ECTS

A partir de monographie d'institutions ou de projets, ce cours vise à comprendre les politiques culturelles à partir des problématiques auxquelles sont confrontées les institutions au quotidien. Le cours comprendra plusieurs visites sur site afin de familiariser les étudiants avec le fonctionnement des institutions culturelles.

UE 4 – Outils

Langue

Coef. 1 – 3 ECTS

Pour les étudiants de M2, l'anglais de spécialité leur est ouvert à la suite du passage d'un test qui déterminera leur niveau.

Conduite de projets – Danielle Bellini

Coef. 2 – 6 ECTS

Afin de permettre aux étudiants de mieux saisir les enjeux d'une politique culturelle et de se confronter à des environnements professionnels, cet atelier conduit les étudiants à acquérir des outils et à conduire un projet concret. Au cours de ce semestre, les étudiants pour groupe de 2 à 4 mettront en place un projet culturel, dans le cadre d'une structure (culturelle, artistique ou sociale) ou seuls.

UE 5 – Projet mémoire

Atelier de méthode – Nathalie Montoya

Coef. 1 – 3 ECTS

Cet atelier vise à doter les étudiants d'outils méthodologiques à la réalisation d'un mémoire de sciences sociales et à offrir un espace réflexif d'élaboration des problématiques, méthodes, et modes d'écriture de chacun.

Semestre 4 (Semestre 2 du Master 2) - 30 ECTS

UE 6 – Enseignements fondamentaux

Eléments d'économie culturelle – Yann Nicolas

Coef. 1 – 3 ECTS

Ce cours est une introduction à l'analyse économique du domaine culturel. Son intention est d'apporter à de futurs professionnels de ce domaine des éléments de compréhension des comportements de divers acteurs culturels en tant qu'agents économiques. Sont étudiés en particulier la demande et l'offre de spectacles vivants, la « maladie des coûts » de l'industrie du spectacle vivant, le phénomène de star-system dans les industries culturelles et médiatiques, les droits d'auteur en tant que réglementation de marché, l'analyse d'impact économique de dépenses d'un événement ou d'un équipement culturel pour son territoire environnant, et l'économie des musées.

Droit de la création – Jérôme Marize

Coef. 1 – 3 ECTS

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux deux branches du droit de la propriété intellectuelle que constituent le droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits voisins...), d'une part et le droit de la propriété industrielle (droits des marques, brevets...), d'autre part. Cet exposé sera précédé d'une familiarisation aux différentes notions juridiques et pratiques contractuelles indispensables pour aborder cette matière. Au-delà de l'aspect théorique essentiel à la bonne compréhension de cette étude, c'est une approche nourrie des expériences de la pratique qui sera proposée aux étudiants.

UE 7 – Disciplines

Sociologie de la création – Federico Tarragoni

Coef. 1 – 3 ECTS

Ce cours approfondit une question centrale, qui constitue le pilier et en même temps l'un des points aveugles de la sociologie de l'art : la création artistique. Penser la création en sociologie de l'art oblige en effet à relier constamment les apports d'une philosophie de la création « désincarnée » et d'une sociologie des créateurs en quête de cadres conceptuels. Après une introduction philosophique centrée sur la manière dont l'esthétique a pensé la création, on présentera les principaux travaux contemporains en sociologie de l'art : la sociologie des champs artistiques (Bourdieu), la sociologie des professions (Menger) et des marchés artistiques (Moulin), la sociologie des mondes artistiques (Becker), la sociologie des régimes pragmatiques associés à la création (Heinich) et la sociologie des identités artistiques (Elias, Lahire). Ces travaux devront permettre de comprendre comment la sociologie construit, à partir d'une activité sociale tout à fait *sui generis* comme la « création artistique », l'articulation entre l'échelle individuelle et l'organisation sociale.

Patrimoine et politiques culturelles – Laurence Gillot

Coef. 1 – 3 ECTS

Le champ patrimonial constitue l'un des grands axes des politiques culturelles, souvent mis en tension, voire en opposition, avec la création artistique et la culture vivante. Il s'agira donc d'analyser à la fois les fondements historiques et les enjeux de l'intervention de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs privés dans la protection, la conservation, et la sauvegarde des biens patrimoniaux en France et d'analyser la spécificité de la politique française en regard d'autres situations, en Europe et dans le monde non occidental.

UE 8 Thèmes

Echanges artistiques internationaux – Laurence Gillot

Coef. 1 – 3 ECTS

Afin d'élargir la conception traditionnelle des mondes de l'art (musées, grandes collections publiques et privées, etc.) et de dépasser les cadres national et européen traditionnellement étudiés, le cours envisagera les échanges d'objets issus de découvertes archéologiques et les relations qui se tissent, dans ce cadre, entre pays découvreurs et pays sources à l'échelle internationale. L'attention portera principalement sur les impacts des découvertes et les relations sociales et politiques qui se tissent entre les acteurs de ces échanges. Dans une perspective historique, le cours traitera précisément du mouvement antiquaire des XVIII^e et XIX^e siècles, de l'appropriation par les grandes puissances coloniales d'objets d'art issus de pays étrangers (colonies ou sphères d'influence) et de la question de la propriété culturelle (dont les polémiques sur le retour des antiquités vers les pays sources), ainsi que du développement contemporain du commerce d'antiquités et du marché de l'art.

UE9 Outils

Atelier Conduite de projets – Danielle Bellini

Coef. 1 – 3 ECTS

UE10 – Mémoire

Coef. 4 – 12 ECTS